

# LE MOLSHEMIEN

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM

N°114

## Bonne année 2025 à tous !



**Il y a 80 ans**  
La Ville de Molsheim est libérée



**Énergies renouvelables**  
Six zones d'accélération sur le territoire



**30 juillet 1954**  
Inauguration du musée à la Metzig





**DIEBOLT**  
TRAVAUX PUBLICS

8 rue Gutleutfeld 67440 MARMOUTIER  
03.88.71.48.71. info@diebolt-tp.fr  
www.diebolt-tp.fr

Assainissement    Terrassement    Démolition

Aménagement paysager    Travaux de voirie

**Bonne nouvelle,  
Cora a rejoint  
la famille  
Carrefour**

consultez  
tous nos  
prospectus ici



**Carrefour**  
DORLISHEIM




**EUROVIA**

Eurovia Alsace-Lorraine - Agence de Rosheim  
Lieu-dit Kiesgrube – RD604  
67560 ROSHEIM  
T/ 03 88 47 99 19 - rosheim@eurovia.com  
www.eurovia.com



## Au sommaire

### ÉVÈNEMENT

#### Il y a 80 ans...

La Ville de Molsheim est libérée    Pages 4 et 5

#### Un livre événement

"En route vers la victoire !"  
Pages 6 et 7

### ÉCONOMIE

#### Pompac ouvre sa septième agence dans le Bas-Rhin

Des pros à l'écoute de leur clientèle    Pages 8 et 9

#### AD Élex, le spécialiste du matériel électrique

Commerçants avant tout    Page 10

### ENVIRONNEMENT

#### Zones d'accélération des énergies renouvelables

Six zones sur le territoire    Page 11

### HISTOIRE

#### Il y a 70 ans

Le premier musée de Molsheim ouvre ses portes à la Metzsig    Pages 12 et 13

### REPORTAGE

#### Pierre Jacob, un caviste en bronze

Vivre une expérience vinicole intense    Pages 14 et 15

### VIE LOCALE

#### Engagement associatif valorisé

Cinq bénévoles en or ou en bronze    Pages 16 et 17

### SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX

#### Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux    Pages 18 et 19

### COMMERCE

#### Quoi de neuf

Page 20

### ÉTAT CIVIL

#### Carnets rose et blanc

Page 21

### DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

#### Les tribunes

Page 22

### En couverture, Vue sur Molsheim depuis la colline photo Régine Sérange

**Directeur de la publication**  
**Comité de rédaction**

: Laurent Furst  
: Laurent Furst, Grégory Oswald et Régine Sérange

**Relecture**

: Annette Krieger, Chantal Jeanpert, Renée Serrats et Valérie Viennot

**Coordination et mise en page**

: Régine Sérange

**Photos**

: Mairie de Molsheim et documents remis

**Publicité & impression**

: Bucerep Imprimerie

Édité à 5 250 exemplaires -

Dépôt légal à parution - ISSN 2967-8307 - [www.molsheim.fr](http://www.molsheim.fr)

Le Molshémien à scanner et à feuilleter :





Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Lorsque l'État dépense trois euros, il en emprunte un. Résultat, après des années de folie budgétaire la France est plombée par une dette de 3 300 milliards d'euros. Clairement notre pays est au bord du gouffre.

Au niveau local, nous n'avons plus de dettes depuis 2013, nous ne payons donc aucun intérêt à aucun banquier. Cela dit après l'augmentation du prix de l'énergie, des assurances, des produits de première nécessité et de tant d'autres charges nous allons devoir faire face aux décisions prises à Paris qui nous impacteront brutalement.

Après avoir majoré la fiscalité locale l'an dernier, une première après 18 ans de stabilité, il était hors de question de recommencer. Notre effort doit désormais porter sur un meilleur contrôle de nos dépenses de fonctionnement. Soyons clairs, maîtriser les dépenses c'est renoncer à certaines opérations, c'est aussi s'obliger à dire non quand le cœur a envie de dire oui.

La gestion est un exercice complexe, elle le devient chaque jour un peu plus.

Les temps changent et deviennent plus durs, il nous faut dès maintenant anticiper pour moins souffrir demain, c'est ce que nous essayons de faire à Molsheim, en sauvegardant prioritairement notre capacité à préparer l'avenir.

En ce début d'année 2025 et malgré un contexte national et international fort anxiogène, je voudrais vous présenter tous mes vœux pour l'année nouvelle. Que celle-ci vous préserve et vous réserve de beaux moments de bonheur, des surprises, afin que 2025 soit une grande et belle année pour vous, vos familles et vos proches.

Très cordialement à vous

*Votre Maire,  
Laurent Furst*

Il y a 80 ans...

# La Ville de Molsheim est libérée

*Le dimanche 26 novembre 1944, il fait froid mais la pluie a cessé de tomber. Les libérateurs sont accueillis avec joie par les habitants. Une longue colonne de jeeps, de tanks et de véhicules blindés se fraye un passage depuis la porte des Forgerons jusqu'au centre-ville. 80 ans plus tard, la même euphorie règne sur la place de l'Hôtel de Ville. Souvenez-vous ! Souvenons-nous !*

Grâce au 44<sup>e</sup> Régiment de transmissions de Mutzig et à son chef de corps, aux représentants des associations patriotiques et à leurs porte-drapeaux, aux propriétaires de véhicules d'époque, aux associations et collectionneurs de matériels et d'uniformes, aux chorales, aux élèves de l'école

élémentaire des Tilleuls, aux ensembles musicaux, la Ville de Molsheim a commémoré le 80<sup>e</sup> anniversaire de sa libération en présence d'Yvonne Gonzales, consule générale des États-Unis à Strasbourg. Retour en images sur cette page d'histoire riche en émotions.



*Dès 15 h 15 une trentaine de véhicules d'époque (dodges, jeeps, GMC, Allis Chalmer...), en provenance de Mutzig, a franchi la porte des Forgerons.*



*La cérémonie du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Molsheim s'est déroulée sous le soleil. Nombreux étaient les concitoyens qui ont répondu à l'appel commémoratif (Photo Passion photo Molsheim).*

L'Hôtel de la Monnaie a accueilli trois expositions visitées notamment par les élèves des établissements scolaires voisins.



Outre une Jeep Willys, les expositions étaient consacrées aux écoutes militaires, aux maquettes et aux matériels d'époque.



Accompagné d'une caisse claire, un quintet de cuivres a animé la cérémonie.



Lily Butterfly et l'ensemble Quai de l'iLL Jazz ont pris le relais lors de la partie festive à la Monnaie (Photo Passion photo Molsheim).



Sauvegarder le patrimoine militaire en participant à des reconstitutions tel est le leitmotiv des propriétaires des véhicules présents (Photo Passion photo Molsheim).



Les élèves de CM2 de l'école élémentaire des Tilleuls ont interprété trois chants et proposé une chorégraphie pleine d'entrain façon Glenn Miller...



Les autorités civiles et militaires ont effectué un dépôt de gerbes sous la plaque commémorative implantée sur la façade de la Metzsig.



La consule générale des États-Unis, Yvonne Gonzales, a congratulé de nombreux enfants à l'issue de la cérémonie.

Un livre événement

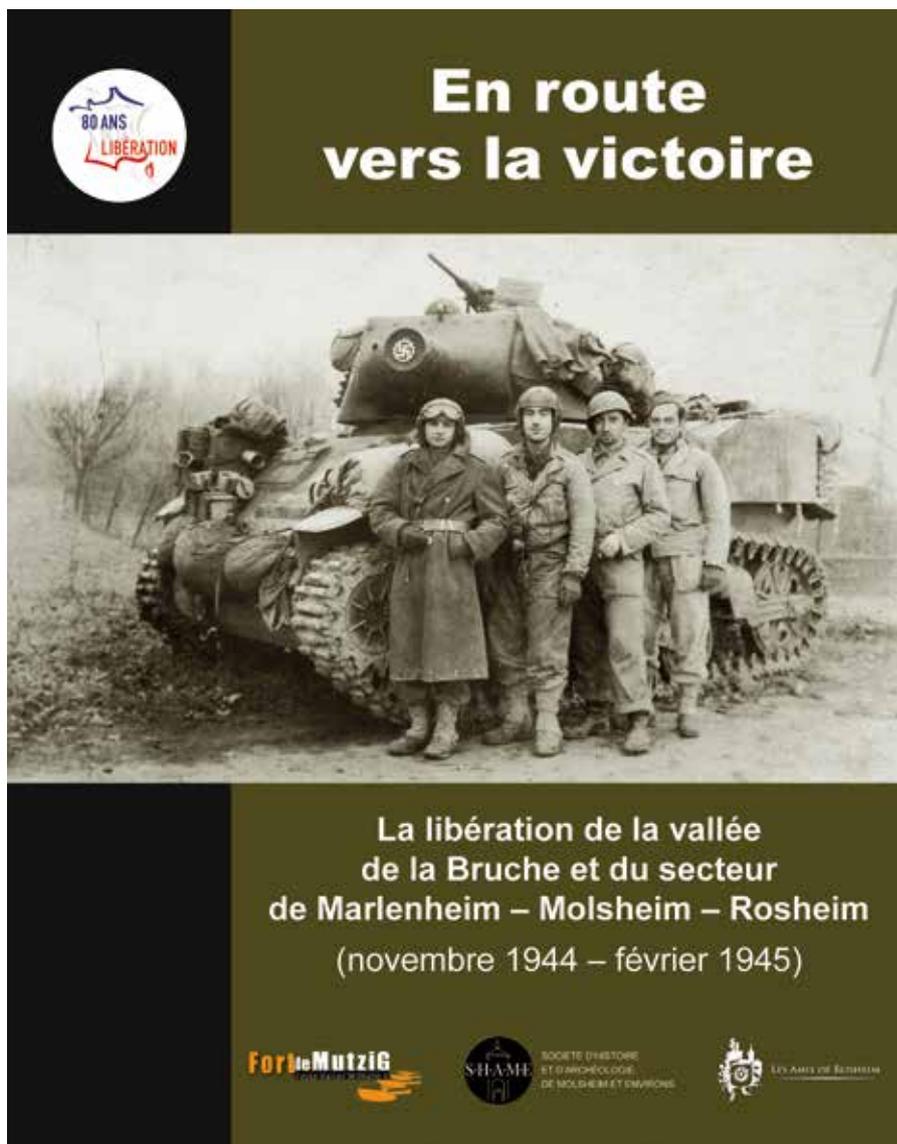
# “En route vers la victoire !”

À l’occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de l’Alsace, la Société d’histoire et d’archéologie de Molsheim et environs vient de publier un ouvrage de 192 pages avec plus de 250 photos sur la libération de la vallée de la Bruche et du secteur de Marlenheim – Molsheim – Rosheim (entre novembre 1944 et février 1945).

**D**u 21 au 28 novembre 1944, la libération de notre région est l’œuvre des Français de la 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc (qui interviennent au nord et à l’est de Molsheim), mais également des Américains de la 3<sup>e</sup> division d’infanterie US (qui se déploient dans l’ouest et le sud de notre secteur). Heureusement éloignée des combats les plus durs, la vallée de la Bruche accueille ensuite de nombreuses unités alliées qui, pour certaines, y stationnent jusqu’à la fin des hostilités, au printemps 1945.

Cette période charnière de notre histoire contemporaine n’a jamais été étudiée dans sa globalité sur notre territoire. C’est la raison pour laquelle sept historiens locaux (Pierre-Valentin Blanchard, Bernard Bour, Jean Bourcart, Luc Heinrich, Frédérique Neau-Dufour, Grégory Oswald et Alphonse Troestler) se sont réunis pour analyser l’état des forces en présence, puis l’avancée progressive des troupes françaises et américaines et, enfin, le cantonnement de certaines unités alliées avec leurs quartiers généraux, à l’arrière du front, durant les cent jours de la libération de l’Alsace.

À travers l’étude de documents d’archives souvent inédits, illustrée de nombreuses photographies de l’époque et complétée par le témoignage de vétérans et des habitants de notre région, ce livre grand public apporte un regard nouveau sur les travaux

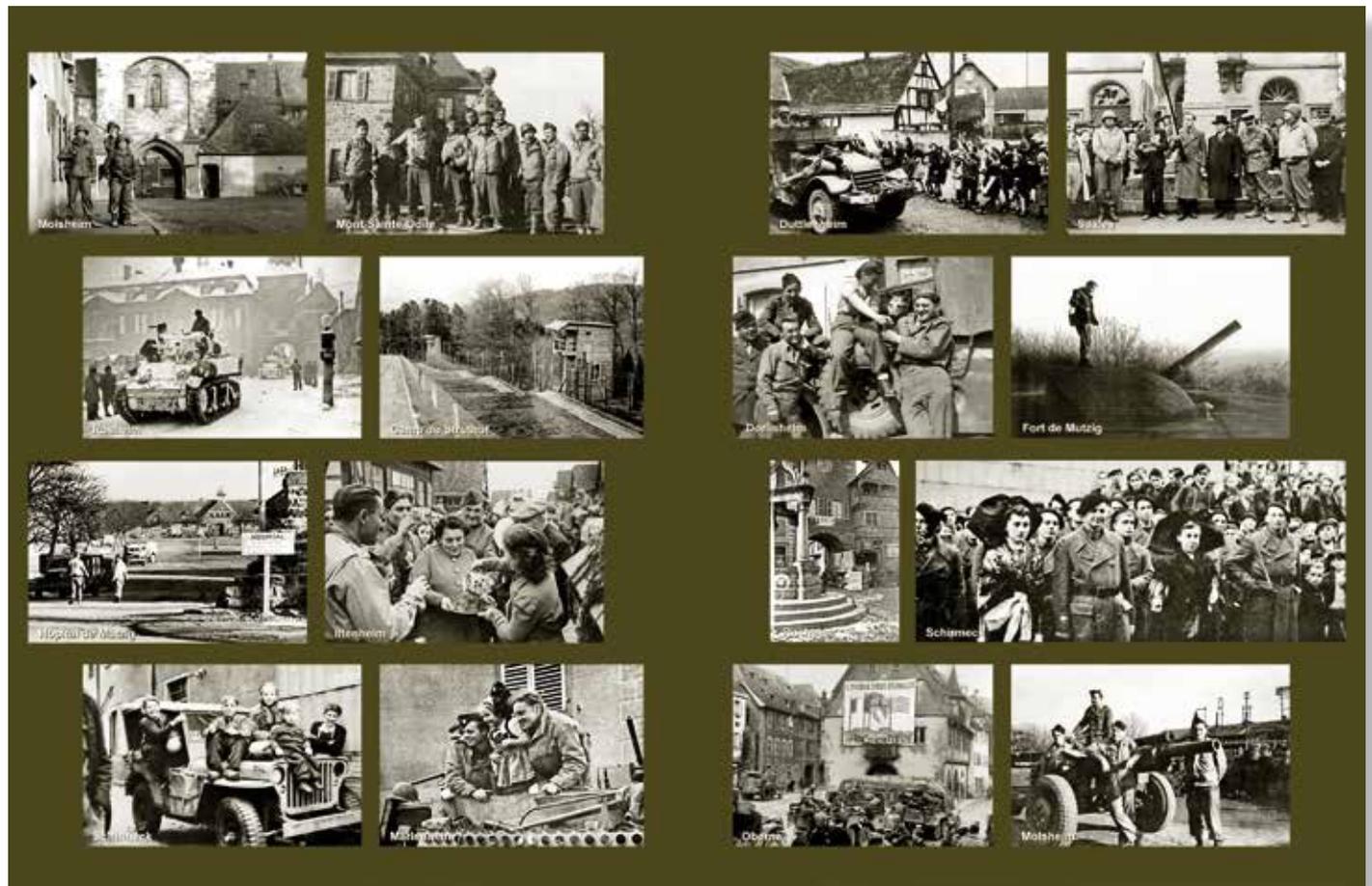


“En route vers la victoire”  
 Tome 10 de la collection “Histoire & Patrimoine”  
 format 21x 27 cm avec cartes, index et documents inédits  
 192 pages - plus de 250 illustrations  
 édition brochée avec rabats  
 parution : 4<sup>e</sup> trimestre 2024.  
 Tarif : 25 euros - Tél. 03 88 49 59 38  
 E-mail : [contact@molsheim-histoire.fr](mailto:contact@molsheim-histoire.fr)

individuels publiés jusqu'alors. Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Libération, cette monographie constitue également un devoir de mémoire envers les derniers survivants de cette épopée, à destination de la jeunesse qui doit désormais s'emparer du flambeau pour le transmettre à son tour.

Édité en collaboration avec l'association « Les Amis de Rosheim » et celle du « Fort de Mutzig », cet ouvrage collectif constitue le tome 10 de la collection « Histoire & Patrimoine » de la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs. Il a été réalisé grâce au soutien financier de la Ville de Molsheim, de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Région Grand Est. Par ailleurs, cette publication a également obtenu le label national très convoité de la « mission du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire ».

*Grégory OSWALD*



*L'ouvrage comporte plus de 250 photos dont ces planches qui illustrent entre autres l'arrivée des troupes françaises puis américaines dans la région de Molsheim.*

Pompac ouvre sa septième agence dans le Bas-Rhin

## Des pros à l'écoute de leur clientèle

Depuis le 31 mai 2024, Christophe Hoffer et son équipe accueillent leur clientèle de particuliers et de professionnels dans la zone Ecoparc, au 39 route Ecospace. L'entreprise Pompac dispose d'un nouveau bâtiment de 5 500 m<sup>2</sup> dont 2 000 m<sup>2</sup> dédiés au libre-service et au showroom. Elle dispense ses conseils dans sept domaines d'activités dont le chauffage, la plomberie et la salle de bain.



Après 18 années passées au sein de Pompac, Christophe Hoffer (2<sup>e</sup> à d.) devient le responsable du site molshémien. Entouré d'une douzaine de collaborateurs sédentaires ou itinérants, il entend bien développer la notoriété de l'enseigne sur sa zone de chalandise qui s'étend de Barr à Entzheim et jusque dans la vallée de la Bruche.

C'est un bâtiment de 5 500 m<sup>2</sup> qui est sorti de terre en un temps record... "Le 2 mai 2023, nous avons donné le premier coup de pioche et le jeudi 30 mai 2024 nous inaugurons l'entreprise", se souvient Christophe Hoffer. Pour le responsable du site molshémien tous les voyants sont au vert. C'est la 7<sup>e</sup> agence bas-

rhinoise du groupe Pompac qui vient renforcer le maillage existant autour de celles de Strasbourg, Schlittigheim, Brumath, Sélestat, Marlenheim et Sarrebourg. Reconnue dans les domaines du sanitaire, du carrelage, du chauffage et de la climatisation, la société Pompac s'est également spécialisée dans les secteurs de la plomberie, de l'électricité, de

### Ce qu'il faut savoir !

**Pompac**  
**39 route Ecospace**  
<https://www.pompac.fr/>  
**Horaires comptoir pro**  
**Du lundi au jeudi :**  
**7h30 - 12h et 13h30 - 18h00**  
**Le vendredi :**  
**7h30 - 12h et 13h30 - 17h00**  
**tél. 03 88 19 82 10**  
**Email :**  
**info.molsheim@pompac.fr**

**Horaires salle exposition**  
**Du lundi au vendredi :**  
**8h30 - 12h et 13h30 - 18h30**  
**Le samedi :**  
**8h30 - 12h et 13h30 - 17h00**  
**tél. 03 88 19 82 20**  
**Email :**  
**expo.molsheim@pompac.fr**



La pompac box idéale pour récupérer ses commandes.



L'espace libre-service



Aubade - Pompac s'installe à Molsheim



*Pompac Molshheim a ouvert ses portes le vendredi 31 mai 2024. À l'espace libre-service comportant petit matériel et outillage divers et varié, s'ajoute le showroom de la marque commerciale Aubade entièrement consacré à l'univers du carrelage et de la salle de bain.*

l'outillage et plus récemment dans le déploiement de panneaux photovoltaïques. "Nous avons équipé notre bâtiment de ce dispositif sur une superficie de 1 500 m<sup>2</sup> en optant pour une autoconsommation partielle". Dans cette configuration, "nous utilisons environ les deux tiers de l'électricité produite. L'excédent est injecté sur le réseau", se félicite le responsable du site. Outre un magasin libre-service

d'une superficie de 1000 m<sup>2</sup> dédié aux professionnels et aux particuliers, le site dispose d'une salle d'expositions d'une surface équivalente. Cet espace lumineux à la fois cosy et chaleureux invite à la déambulation et permet de découvrir différents types d'ambiances et d'aménagement de salles de bains : design chic ou épuré, style romantique ou classique. Tous les goûts sont dans la nature et chez Pompac-

Aubade ! Enfin pour offrir une flexibilité totale aux particuliers comme aux professionnels, la société a installé une Pompac Box sur le parking. C'est la solution de retrait accessible 24h/24 et 7j/7. Elle permet de récupérer ses commandes à tout moment en toute sécurité et en s'affranchissant des files d'attente ou des contraintes d'ouverture.

**Régine Sérange**



**Visite du showroom possible du lundi au samedi**

AD Élec, le spécialiste du matériel électrique

## Commerçants avant tout !

Spécialisé dans le matériel électrique pour les particuliers et les professionnels, Andrez-Brajon Dupont-Est ou la société AD Élec a ouvert ses portes le lundi 10 juin. Elle s'est installée dans la zone Ecoparc à côté de la nouvelle agence de Pompac. Appartenant au même groupe, les deux filiales forment deux entités séparées mais complémentaires.



Entourée d'Éric, technico commercial sédentaire et vendeur comptoir ainsi que de Sébastien magasinier et vendeur comptoir, Elodie Schegg est la responsable de l'agence de Molsheim. Disposant d'un magasin de vente en libre-service de près de 600 m<sup>2</sup> ainsi que d'un espace de stockage de 450 m<sup>2</sup>, l'équipe compte étoffer sa clientèle dans un rayon de 20 kilomètres autour de Molsheim.

### Ce qu'il faut savoir !

**Andrez-Brajon Dupont-Est**  
**AD Élec**  
**8 rue Alfred Kastler**  
<https://www.ad-by-aubade.fr/>  
**Horaires**  
**Du lundi au jeudi :**  
**7h30 - 12h et 13h30 - 17h30**  
**Le vendredi :**  
**7h30 - 12h et 13h30 - 17h00**  
**tél. 03 88 87 62 00**  
**Email :**  
**molsheim@dupont-est.fr**



Filiale du groupe Pompac Andrez-Brajon Dupont-Est réorganise l'approvisionnement de son réseau de magasins spécialisés en matériel sanitaire et électrique sous l'enseigne AD by Aubade.

Pour ce faire elle a investi dans un bâtiment logistique de 25 000 m<sup>2</sup> à Dombasle-Rosières, en Meurthe-et-Moselle. "Nous disposons actuellement d'un réseau de 24 agences dans tout le quart Nord-Est de la France et employons près de 440 collaborateurs", note Johann Meyer le directeur commercial. Le chiffre d'affaires s'établit à 151 millions d'euros dont 37 % pour la seule activité électricité. Le site molshémien complète l'offre alsacienne. Ce sont désormais quatre magasins (Strasbourg, Molsheim, Sélestat et Mulhouse) qui peuvent mettre en avant leurs pôles de compétence en offrant des solutions clés en main en matière d'éclairage, de climatisation et de panneaux photovoltaïques. "Nous sommes avant tout des commerçants et non des commerciaux", insiste Johann Meyer.



Le magasin libre-service s'étend sur près de 600 m<sup>2</sup> et est ouvert à la fois aux professionnels et aux particuliers (Documents remis).

## Zones d'accélération des énergies renouvelables

## Six zones sur le territoire

Dans le cadre de la stratégie nationale de décarbonation à l'horizon 2050, la Ville de Molsheim a proposé la définition de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) sur son territoire. Une réunion de concertation publique destinée à leur présentation a été organisée le 25 septembre à l'Hôtel de la Monnaie.

Promulguée en mars 2023, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Cette loi permet aux communes de définir des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter, après concertation avec leurs administrés. Suite à la réunion publique du mercredi 25 septembre 2024 à la Monnaie, six secteurs ont été proposés puis retenus par l'assemblée délibérante : cité scolaire Henri Meck, gymnase Atalante, collège Bugatti,

Bugatti, lycée Louis Marchal, siège de la communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig et zone Ecoparc.

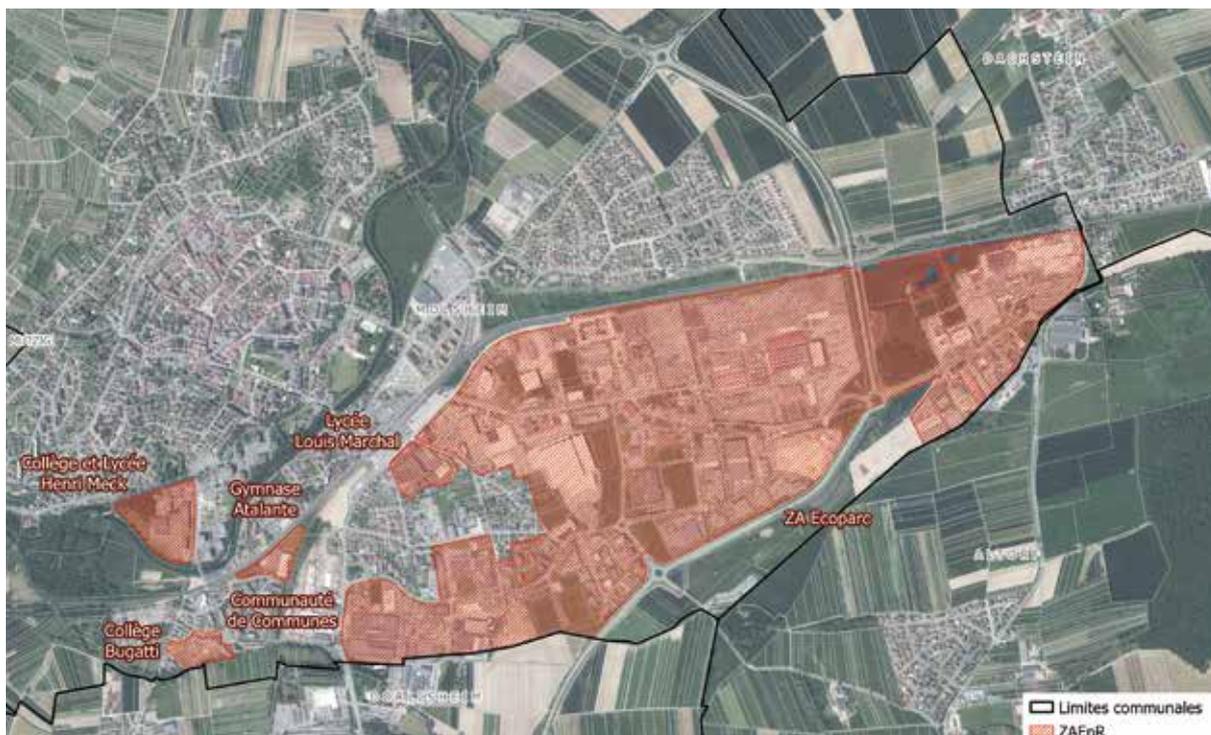
Leur sélection a été effectuée en fonction des nombreuses contraintes entourant leur création. Ainsi, le territoire traversé ne doit pas comporter d'espaces d'exclusion impératifs (risques d'inondation, préservation du biotope, protection des monuments historiques et zones humides remarquables). Le type d'énergie retenu est le solaire, au vu de la densité du bâti des zones proposées et la disponibilité de grandes surfaces en toiture.

Ces zones d'accélération ne

seront pas exclusives : des projets pourront être autorisés ailleurs sous réserve d'être validés par un comité de pilotage. Les porteurs de ces dossiers seront, quoi qu'il en soit, incités à se diriger vers les zones retenues.

- parce qu'elles correspondent à une volonté politique locale de soutenir les énergies renouvelables
- parce que le Gouvernement mettra en place des avantages financiers, notamment des bonus, dans l'obtention de contrats de vente d'énergie pour les porteurs s'implantant sur ces zones.

Contact : [urba@molsheim.fr](mailto:urba@molsheim.fr)



Le plan ci-dessus recense les six zones retenues à Molsheim : cité scolaire Henri Meck, gymnase Atalante, collège Bugatti, lycée Louis Marchal, siège de la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig et zone Ecoparc - (Document service SIG - CCRMM).

Il y a 70 ans

# Le premier musée de Molsheim ouvre ses portes à la Metzsig

*Envisagé dès 1945 par le capitaine Paul-René Zuber, sous-préfet par intérim, le musée de Molsheim ne devient une réalité qu'en 1954 grâce aux recherches historiques et au travail acharné de Henri Gerlinger (1899-1959), docteur en médecine et historien local hors-norme.*

C'est au Dr Gerlinger que Molsheim doit la création de son musée d'art, d'archéologie et d'histoire. Neuf années vont cependant être nécessaires pour mener à bien ce projet ambitieux qui naît au moment de la Libération. C'est, en effet, le 19 janvier 1945 que le maire Henri Meck prend connaissance d'une lettre du capitaine Zuber, souhaitant la création d'un musée. Cette proposition est validée par le conseil municipal qui approuve également la constitution d'un groupe de travail composé de sept membres, dont le sous-préfet par intérim, le député-maire et le Dr Henri Gerlinger.

## Les origines du musée

Trois années s'écoulent encore avant qu'il ne soit à nouveau question d'un musée. Ainsi, le 19 juillet 1948, Henri Meck propose à son conseil municipal d'acquérir une collection d'objets d'art provenant de la succession du chanoine Eugène Muller (1861-1948). Personne ne sait précisément en quoi consiste cette collection, mais les conseillers suivent la volonté du maire et se prononcent pour l'acquisition de l'ensemble du lot au prix de 500 000 francs (de l'époque).



*Le docteur Henri Gerlinger (1899-1959), premier conservateur du musée de Molsheim.*



*De gauche à droite : Hans Haug, Henri Gerlinger et Henri Meck, lors de l'inauguration du musée à la Metzsig (30 juillet 1954).*

Le projet de musée prend forme et la Ville signe avec la Caisse d'épargne un emprunt amortissable en trente annuités devant permettre de faire face aux dépenses. Le député-maire se fait fort d'obtenir des subventions de l'État et, dès le 26 août 1948, l'établissement – qui ne fonctionne pas encore – devient "musée contrôlé de 2<sup>e</sup> catégorie". Mais ce dernier va rapidement se constituer une véritable collection évoquant l'histoire locale, sous la houlette du Dr Gerlinger, nommé le 12 mars 1951 "conservateur du musée régional de Molsheim en voie de réalisation".

Celui-ci ne perd pas son temps et, le 3 juin 1952, crée la Société des amis du musée de Molsheim – future Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs (SHAME) – dont le principal objectif est alors



Vue partielle des collections archéologiques du musée lors de son inauguration à la Metzsig (30 juillet 1954).

“de contribuer à enrichir les collections du musée”. Au cours des mois suivants, il rassemble des documents et des objets lui permettant de proposer, du 4 au 9 octobre 1952, une première exposition temporaire dans l’ancien “Grenier des Comtes”, dit *Grafenkast* (ex-hôtel des Impôts), sur la place du Marché.

Durant l’hiver 1952-1953, le conservateur du musée procède à un profond remaniement de l’ensemble : plusieurs objets prêtés pour l’exposition sont restitués à leurs propriétaires, tandis que certaines lacunes sont comblées par des dons qui ne cessent d’affluer. De la sorte, les collections – qui initialement comptaient 194 objets – totalisent un an plus tard plus de 400 pièces inventoriées, sans compter celles dont le classement est en cours.

### Le transfert à la Metzsig

Henri Gerlinger aurait préféré que le musée s’établisse définitivement dans l’ancien “Grenier des Comtes”, mais telle n’était pas la volonté des élus de l’époque. Aussi le conservateur se résigne-t-il, en août 1953, à déménager les collections à la Metzsig, sur la place de l’Hôtel-de-Ville. Le rez-de-chaussée de cette bâtisse Renaissance est libéré de ses occupants et ses deux caveaux (séparés jusqu’alors par une cloison) sont réunis en une unique salle voûtée. Les locaux sont néanmoins trop exigus, et il faut renoncer à exposer la totalité des objets, lesquels trouvent temporairement refuge au prieuré des Chartreux (qui n’est autre que le domicile du Dr Gerlinger) !

Au terme d’une année de travaux, l’œuvre est considérée comme achevée et le 30 juillet 1954 le musée peut être solennellement inauguré en présence de la municipalité, député-maire en tête, et de Hans Haug, directeur des Musées de Strasbourg, ainsi que de plusieurs autres personnalités. Le but de créer un ensemble harmonieux et parfaitement adapté aux lieux semble atteint, même si certains détracteurs

aiment à critiquer la sobriété de l’aménagement et son côté “bric-à-brac”.

Dès l’origine, la section archéologique est particulièrement bien représentée avec des outils préhistoriques et de la céramique sigillée romaine provenant de Robert Forrer (1866-1947).

En janvier 1958, l’archéologue Georges F. Heintz offre au musée un important lot de poteries qui vient compléter la suite chronologique, tout en apportant une note plus locale. Ses trouvailles proviennent essentiellement de grands sites, comme Achenheim et Dachstein, avec du matériel allant du Néolithique à la période romaine.

Malheureusement, le décès prématuré d’Henri Gerlinger durant les fêtes de Noël 1959 interrompt brutalement l’ensemble des activités du musée et de la jeune Société d’histoire qui tombent en léthargie. Dans les années suivantes, d’autres reprennent le flambeau en s’efforçant de poursuivre l’œuvre entreprise, comme le sculpteur Raymond Keller (1932-2023) qui, au milieu des années 1980, organise le transfert de l’ensemble des collections vers la chartreuse, nouvellement acquise. Le Dr Gerlinger regrettait souvent de ne pouvoir disposer de locaux appropriés ; il serait certainement très heureux de voir aujourd’hui son ancienne maison (4 cour des Chartreux) abriter le musée ainsi que les Archives municipales de Molsheim.

**Grégory OSWALD**



De 1954 à 1984, le musée de Molsheim fut installé à la Metzsig, d’abord au rez-de-chaussée, puis au premier étage du bâtiment.

"Pierre Jacob, un caviste en bronze"

## Vivre une expérience vinicole intense

Récemment sacré caviste de bronze 2024 lors du prestigieux concours biennal du meilleur caviste de France, Pierre Jacob invite sa clientèle à explorer sa boutique Écrivins. Ancien meilleur jeune sommelier de France en 2015, le trentenaire n'est pas seulement un passionné, mais aussi un expert dans l'art du vin et des spiritueux.

À seulement 31 ans, Pierre Jacob a déjà un palmarès impressionnant : après des années passées dans des restaurants étoilés, il décide en 2019 de se consacrer à son propre projet. En 2021, il ouvre sa boutique Écrivins dédié aux vins et aux spiritueux. Son objectif : offrir à ses clients une expérience unique, alliant conseil, partage de sa passion et découverte de vins d'exception.

### Sur la troisième marche du podium

Amateur de concours et de l'adrénaline qu'ils procurent, Pierre Jacob décide de se lancer dans celui du meilleur caviste de France : "J'avais déjà participé à une édition précédente mais sans me préparer". Celui qui a décroché le titre de meilleur jeune sommelier de France 2015 aborde cette compétition avec sérieux et pragmatisme. Pour lui, la clé du succès réside dans l'entraînement. "Je sais exactement où chercher l'information et comment l'assimiler. J'ai relu mes livres, exploré Internet... Et j'ai la chance d'avoir une bonne mémoire." Après avoir brillamment passé la phase qualificative au printemps, parmi 380 candidats, il décroche son ticket pour les épreuves finales à Cognac, les dimanche 20 et lundi 21 octobre. Sur les 40 cavistes encore en lice, seuls 15 parviennent à se qualifier pour les épreuves de l'après-midi, après un quiz de connaissances et des dégustations à l'aveugle.



Pierre Jacob a remporté la médaille de bronze au concours du meilleur caviste 2024. Il propose près de 600 références dans sa boutique.

Pierre poursuit son parcours vers la finale avec détermination. "Nous étions huit à ce stade. L'épreuve a commencé par une dégustation de cinq boissons variées dont un vin rouge sans alcool et un rhum arrangé". Chaque dégustation durait une minute trente, le temps de goûter, de reconnaître le produit de proposer un prix de vente et un accord mets-vins. Trois autres défis ont été relevés dans la foulée.

Au final, Pierre monte sur la troisième marche du podium, s'imposant ainsi comme caviste de bronze 2024. Même si ce classement le déçoit un peu,

Pierre Jacob fait contre mauvaise fortune bon cœur. "C'était très enrichissant. J'ai reçu beaucoup de retours positifs mais je pense que c'était mon dernier concours car j'ai délaissé ma famille pour me consacrer à 100 % à cette compétition", reconnaît le caviste.

### Un accueil personnalisé, une expertise reconnue

Aujourd'hui Pierre Jacob continue à accueillir sa clientèle avec professionnalisme et convivialité. À l'image de ce chaland qui souhaite organiser un apéritif dînatoire avec des amis, "plutôt

avec un vin rouge". Avec sa verve et sa parfaite connaissance des terroirs viticoles, Pierre Jacob sait orienter, conseiller tout en tenant compte des envies et des goûts de sa clientèle.

Parmi ses coups de cœur, figurent les blancs de Catalogne "et leur fraîcheur incontournable", les vins de Loire de Pierre Menard dont les raisins s'épanouissent sur des terroirs schisteux. Il aime aussi évoquer des cépages décriés comme l'aligoté : "Pour moi, c'est l'avenir des vins blancs de Bourgogne surtout dans le contexte du réchauffement climatique actuel. Il donne des cuvées rondes et suaves avec une belle acidité".

### "Qu'est-ce-qu'on boit ce soir ?"

Grâce à sa formation de sommelier et son expertise en tant que caviste, il propose une sélection de vins et spiritueux soigneusement choisis pour satisfaire même les gourmets les plus exigeants. Ses 550 à 600 références, Pierre Jacob les connaît par cœur et invite sa clientèle à les retrouver dans sa boutique. Chaque semaine il diffuse sur les réseaux sociaux une vidéo dénommée "Qu'est-ce-qu'on boit ce soir ?" dans laquelle il dispense ses précieux conseils et préconise ses accords mets & vins.

Pour l'amateur éclair comme pour l'expert, le magasin Écrivins est l'endroit idéal pour découvrir des vins et des produits d'exception. Fort de ses années d'expérience et auréolé de son titre de caviste de bronze, Pierre sait partager sa passion pour faire vivre une expérience vinicole inoubliable à sa clientèle ! Le tout avec modération bien sûr.

Contact : Écrivins -  
28 place de l'Hôtel de Ville -  
tél. 03 92 01 51 18  
contact@ecrivins-caviste.com



Pour tout savoir sur les pépites françaises et internationales du monde des vins et spiritueux, il suffit de pousser la porte de la boutique Écrivins et d'écouter les conseils du caviste.



Voilà trois coups de cœur du caviste Pierre Jacob dénichés au gré de ses rencontres et de ses voyages à consommer avec modération. Le caviste propose également des ateliers de dégustation au caveau Neumeyer.

Engagement associatif valorisé

## Cinq bénévoles en or ou en bronze

Les 130 associations de Molsheim participent à la vie de la cité. Les bénévoles qui les animent en sont des piliers indispensables. Afin de les soutenir, de les encourager et de saluer leur investissement, il est possible de les proposer à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Cinq d'entre eux ont ainsi été récompensés en 2024.

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière exemplaire au service :

- de l'éducation physique et des sports
- des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives
- des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire
- d'activités associatives au service de l'intérêt général.

Les récipiendaires doivent justifier en outre de conditions d'ancienneté requises. La promotion d'un échelon à l'autre (lettre de félicitation, médailles de bronze, d'argent et d'or) n'est pas automatique, elle suppose la persistance d'activités non encore récompensées ou de nouveaux mérites. Deux contingents annuels existent, le 1<sup>er</sup> janvier et le 14 juillet. En 2024, cinq membres d'associations molshémiennes ont ainsi été récompensés.

Le mardi 9 juillet, **Annie Blattner** s'est vue décerner **la médaille d'or** de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à l'hôtel de la préfecture de Strasbourg. Elle a reçu sa médaille des mains de la préfète de la Région, Josiane Chevalier. Lorsque le club de natation synchronisée de Molsheim-Mutzig (CNSM), a été créé en 1983 à l'initiative de Simone Stephan, Annie Blattner s'est engagée dans l'association avec passion. D'abord en tant que nageuse puis en prenant des responsabilités.



La préfète de la Région, Josiane Chevalier a félicité Annie Blattner pour son engagement au sein du club de natation synchronisée de Molsheim-Mutzig (document remis).

### Être garant du lien associatif

En 1988, elle devient entraîneuse et depuis 1990, elle exerce la fonction de juge lors des multiples compétitions. Cette médaille vient récompenser son implication de plusieurs décennies au sein du CNSM. Elle a d'ailleurs eu droit à une ovation magistrale lors du gala annuel les 22 et 23 juin à la

piscine intercommunale de Mutzig aux côtés de son amie et collègue **Sandrine Oury**, auréolée quant à elle de la médaille de bronze. Pratiquant la natation synchronisée depuis l'âge de 13 ans, Sandrine est aujourd'hui membre du comité et évolue au sein du groupe des Masters. Parallèlement, elle entraîne les juniors/seniors.



Depuis 2005, Sophie Houllier s'occupe de l'unité adaptée au sein des Scouts et guides de France, groupe Saint-Materne (document remis).



C'est lors du traditionnel concert annuel du Chœur d'hommes 1856 que le président Thierry Decaesteker a été décoré de la médaille de bronze par le maire Laurent Furst (document remis).



Depuis son arrivée en 1982, Robert Bornert (3<sup>e</sup> en partant de la droite) est un bénévole exemplaire selon le président actuel du tennis club de Molsheim-Mutzig (document remis).

D'autres bénévoles ont également obtenu la médaille du même métal.

À presque 80 ans, toujours enjoué, de bonne humeur, **Robert Bornert** est un mordu de la raquette et de la petite balle jaune. Depuis plus de 20 ans, il entretient, répare les courts du tennis club de Molsheim-Mutzig. Il continue à épauler l'actuel responsable des travaux et a secondé le moniteur de l'école de tennis durant de nombreuses années.

De son côté, **Sophie Houllier** est une coéquipière modèle au sein de l'Unité audace des scouts & guides de France de Molsheim. Accompagnant les élèves en situation de handicap au péricolaire et à l'école Schickelé de Mutzig, elle se propose durant l'année 2005-2006 de rejoindre le groupe de Molsheim pour créer l'unité adaptée et s'en occuper. Elle en assure aussi l'intégration dans les autres formations scouts. En 2019, elle s'investit avec sa fille Pauline dans le programme Audace et réussit à faire camper des adultes souffrant de diverses formes de handicap.

Enfin s'agissant du milieu culturel, **Thierry Decaesteker** a également été récompensé. Celui qui définit son engagement comme une passion rejoint le Chœur d'hommes 1856 en septembre 2000. Il intègre le comité en février 2001, devient secrétaire en mars 2006 puis est élu président en mars 2011, succédant à l'emblématique Bernard Guth. Il œuvre pour un équilibre parfait entre musique, cohésion du groupe et respect de l'histoire du Chœur, "en Alsace et au-delà de nos frontières".

**La Ville de Molsheim remercie chaleureusement tous ces bénévoles qui contribuent à maintenir un lien social au cœur de la cité.**

## Chantiers à Molsheim

# Le point sur les travaux

### Chemin de Dorlisheim

Les derniers aménagements sont terminés : les enrobés des trottoirs des rues Jean-Pierre Wimille et Pierre de Vizcaya ont été tirés. Les candélabres Led ont été déplacés afin d'éclairer la voirie côté habitations.

Pour assurer une circulation apaisée et parce que l'environnement s'y prête, la Ville a décidé de transformer ce tronçon en zone de rencontre, limitée à 20 km/h avec priorité aux piétons.

Ce chantier permet également l'infiltration des eaux pluviales par un système de noues.



Les candélabres du Chemin de Dorlisheim ont été déplacés de l'autre côté de la voie.

### Quartier Henri-Meck

Les travaux de rénovation du quartier Henri-Meck se terminent. La liaison cyclable au niveau du supermarché Carrefour City reliant la rue du Député-Maire Gérard Lehn à la rue Sainte-Odile est opérationnelle depuis fin novembre. Le marquage au sol ainsi que les aménagements paysagers ont été réalisés. Il reste à implanter la main courante en cours de fabrication le long du fossé.

La chaussée du pont de l'Union européenne qui franchit la Bruche est ouverte à la circulation depuis fin août. Toutefois, il reste encore à poser le système d'étanchéité liquide sur les trottoirs situés de part et d'autre de la chaussée. Cependant, pour assurer une adhérence optimale et une étanchéité efficace, son application doit être effectuée par un temps et sur un revêtement secs. Les mâts d'éclairage ont été implantés et l'installation de mains courantes équipées de réglottes Led au niveau du pont devrait être finalisée en janvier. Le réaménagement du carrefour de la rue Henri Meck et de la rue de la Fonderie ainsi que celui de l'accès au point d'apport volontaire à l'Ochsenweid est également opérationnel.

L'entreprise Est Paysage entreprend les dernières plantations d'arbres et d'arbustes notamment sur le parking de la rue de la Fonderie .

Quant à la future passerelle enjambant le canal Coulaux pour assurer une desserte sécurisée de la cité scolaire, son implantation est reportée courant janvier. En effet l'organisme de contrôle a invalidé les éléments de soudure initiaux.



Le tronçon de piste cyclable qui permet d'assurer la liaison entre Mutzig et Dachstein est opérationnel.



Le carrefour de la rue Henri Meck, rue de la Fonderie et rue Ernest Friederich a été entièrement réaménagé.

## Pont Charles Mistler

La Ville a fait expertiser le pont Charles Mistler, ouvrage à composition mixte acier-béton comportant deux travées de 3 m de portée. Plusieurs anomalies ont été constatées entraînant la nécessité de construire une nouvelle structure porteuse adaptée ainsi que de remplacer l'ensemble du tablier.

Ayant obtenu les autorisations administratives nécessaires et conformes à la loi sur l'eau, la Ville entreprend la réhabilitation du pont.

Des travaux de dévoiement du réseau de gaz ont déjà été effectués en octobre 2024. Le chantier a démarré le lundi 13 janvier 2025 par la mise en place d'un batardeau, (barrage destiné à la retenue d'eau provisoire) afin de diminuer le débit du canal.

La base-vie de l'entreprise Roca s'établira sur une partie du parking de la rue des Sports, située à proximité de la rue Mistler. Les deux aires de stationnement pour personnes à mobilité réduite seront transférées place Erasme Gerber le temps du chantier. La société procédera ensuite au découpage du tablier et de la pile centrale. Puis il s'agira de forer les micropieux et de réaliser les culées. Conformément à la réglementation imposée par la loi sur l'eau et le Plan de prévention des risques d'inondation, le pont sera légèrement surélevé pour atteindre la même cote que la passerelle adjacente. Le nouveau tablier devrait être installé courant mars. Les travaux s'achèveront courant avril avec la pose des enrobés sur l'ensemble de la rue Charles Mistler. La Ville en profitera pour réhabiliter par la suite les trois tronçons les plus abîmés de la rue des Sports.

Durant toute la durée du chantier la rue Charles Mistler sera totalement interdite à la circulation.



Les travaux de dévoiement de la conduite de gaz qui traversait la chaussée ont été réalisés en octobre.



## Voirie maison médicale Albert Schweitzer

La construction de la maison médicale Albert Schweitzer est quasi achevée. Elle offre un cadre fonctionnel et accueillant aux praticiens généralistes et spécialisés ainsi qu'aux professions paramédicales. Son inauguration est prévue à la fin du premier semestre 2025. Parallèlement la Ville de Molsheim entreprend la création d'une nouvelle voirie d'accès à la maison médicale et de liaison entre la route de Dachstein et l'allée Pierre Klingenfus. Dans cette optique, il s'agit de démolir dans un premier temps le bâtiment Jardina. Le chantier de déplombage et de désamiantage a démarré mi-janvier. Cette opération s'achèvera au courant du mois de mars.



## Quoi de neuf ?

## Sweet Nails

Installée au 17 rue de Strasbourg depuis septembre 2024, la boutique Sweet Nails se consacre à la beauté des mains et des pieds. C'est Thien Dang qui gère le site. Originaire du Vietnam, il s'est spécialisé dans cette activité et possède un second magasin à Strasbourg Cronenbourg. Il a acquis une riche expérience et dispense même des formations. Quant à son épouse, Thi My Trang N'Guyen Dang, elle est pleinement investie dans le supermarché Asia Market à Oberhausbergen aux côtés de ses quatre frères et sœurs.

Sweet Nails reçoit sur rendez-vous et propose tous les soins des mains et des pieds : limer les ongles de manière homogène, enlever les cuticules, poser des vernis semi-permanents ou de faux-ongles en résine de la couleur de son choix. Les prises de rendez-vous sont également possibles via l'application Planity.

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 10 h à 19 h uniquement sur rendez-vous ou via l'application Planity - tél. 06 75 24 72 80

[f MolsheimSweetNail](#)



*Fort d'une expérience de 20 ans dans l'onglerie, Thien Dang a ouvert sa boutique Sweet Nails à Molsheim.*

## Appel :

Nouveaux commerçants,  
vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?  
contactez-nous :

Service communication

tél. 03 88 49 58 28 -

[communication@molsheim.fr](mailto:communication@molsheim.fr)

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2024.

Les avis de naissance, hors ville de Molsheim, sont transmis à notre service État civil. Depuis plusieurs mois, plusieurs communes précisent la mention « pas de publication dans la presse » alors que les parents ne semblent pas avoir été consultés. Nous vous proposons de diffuser la naissance de votre (vos) enfants (s) ainsi que votre mariage dans la page état civil de notre bulletin municipal le Molshémien. Si vous souhaitez ne pas faire figurer ces éléments, nous vous prions de nous en informer en adressant un mail à [etat-civil@molsheim.fr](mailto:etat-civil@molsheim.fr)

Naissances

# Bienvenue à ...

## Septembre

- Lethu,** fille de Neliswa SKENJANA et de Christophe URBANIAK
- Charly,** fils de Noémie WALTER et Steve FAUSSER
- Emma,** fille d'Élodie FRESHARD-VITU et de Samuel STAMMBACH
- Apolline,** fille d'Emmanuelle DENTINGER et de Julien BOEHLER
- Mariame,** fille d'Aminata KOUROUMA et de N'Valy CAMARA
- Joas,** fils de Djanie GNINGUI MIDIATA et de Michel EMANI
- Léna,** fille de Doriane DIEBOLD et de Lucas MAEDER
- Capucine,** fille de France ROUSSET et de Thomas SARTON du JONCHAY
- Océane,** fille de Leang NGOV et de Mathieu CORDONNIER



## Octobre

- Janna,** fille de Khouloud BEN AMMAR et de Faïçal ABAIRA
- Fatima,** fille de Farida DEHIMI et de Mohamed BOUZOMMITA
- Benoît,** fils d'Agnès de LAJUDIE et de Paul SARTON du JONCHAY
- June,** fille de Gwenaëlle JOHARY et de Jean-Philippe DEBS
- Livy et Levy,** fils de Christelle BELLER
- Maël,** fils de Julie REICHHELD et de Pacôme SÉFÉRIAN



## Novembre

- Léon,** fils de Marie GUIHARD et de Samuel MONTHULEY
- Johaïna,** fille de Virginie HAAG et de Mohamed SOUDANA
- Anaya,** fille de Jessy BRANDNER
- Alessia,** fille de Justine METZGER et de Vincent DOLÉ
- Lou,** fille de Déborah LEH et de Nicolas CARRE
- Joud,** fille de Monia BEN HADJ HAMED et de Naceur IBEN SAID
- Ugo,** fils de Justine LEHMANN et d'Alexandre LA SPESA

Mariages

# Tous nos vœux de bonheur à...

Pierre DEBBACHE et Cathia DROESCH	7 septembre	Ibrahim TOZMAN et Latifa BOUMAALI	5 octobre
Thomas TAGLANG et Lucie LEHN	7 septembre	Justin SEIFRIED et Céline POTY	5 octobre
Benoît CHRISTMANN et Lisa PAFFENHOFF	13 septembre	Daniel KLEIN et Martine DUPUIS	12 octobre
Guillaume GOEPP et Xavier SCHMITT	14 septembre	Ilyas TIJANI et Sabrina DURAND	19 octobre
Nicolas LATY et Lydia KOEHLER	14 septembre	Jimmy OTTER et Solenne CLAIRET	24 octobre
Philippe RUDLOFF et Caroline NEUMULLER	21 septembre	Yannick TRESSE et Stéphanie BETSCH	26 octobre
Atila UZUN et Tuba DÜLGER	28 septembre	Idris KEMALDAR et Melike BOLAT	31 octobre
Julien HAVETTE et Julie ROSSI	28 septembre	Thierry BOUSANQUET et Martine GUG	16 novembre

## Le groupe "Molsheim, l'Avenir avec Vous"

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Le dernier trimestre de l'année est, par tradition, dédié en grande partie aux travaux budgétaires : le réajustement du budget de l'année en cours, le débat d'orientation budgétaire puis l'adoption du budget de l'année à venir rythment nos séances de travail.

Prenant le risque de la répétition, nous voudrions redire ici combien ces exercices deviennent, d'année en année, plus complexes. Nous constatons en effet une augmentation progressive, parfois structurelle, souvent conjoncturelle, de nos charges, et une érosion devenue systémique de nos recettes, du fait de décisions avant tout nationales.

La conclusion est évidente : la capacité d'autofinancement de notre ville se réduit d'année en année. Molsheim reste bien entendu dotée de nombreux atouts, et nous nous appuyons sur ces forces pour poursuivre la conduite de nos projets. Notre programme d'investissement pour l'année à venir sera conséquent et nous gardons la conviction que c'est là l'une des clés de la réussite pour Molsheim.

Après ce nouvel exercice, nous ne pouvons collectivement que manifester notre inquiétude pour les années à venir : les communes sont des acteurs centraux du quotidien des Français et des investisseurs dont le monde économique a un besoin primordial pour fonctionner. Les priver de leur capacité d'agir constitue une erreur manifeste aux lourdes conséquences. Si notre mobilisation demeurera inchangée, nous avons la responsabilité de manifester nos craintes.

Nous vous adressons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Bien cordialement,

Mesdames et Messieurs Christophe Backert, Valérie Bailly, Ali Celepci, Yann-Loïc Deruwez, Aimée Dietrich, Evelyne Dingsens, Jean Engel, Laurent Furst, Sylvie Giaconia-Wantz, Alain Gilardot, Martine Joerger-Pividori, Philippe Heitz, Martial Heller, Nicolas Hitier, Chantal Jeanpert, Maxime Lavigne, Patrick Marchini, Sabrina Risbec, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Christelle Tonner-Wagner, Amélie Tusha, Catherine Wolff et Typhaine Ziminski.

Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale".

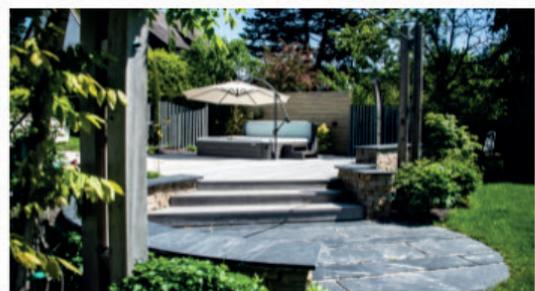
## Le groupe Réveillons Molsheim !

Texte non parvenu

Mesdames et Messieurs Valérie Deblock, François Orsat, Thierry Peter, Marie-Bernadette Piettre et Jean-Michel Weber.



# ESPACES PAYSAGERS



## C'EST LE MOMENT POUR AMENAGER VOS EXTERIEURS

CONCEPTION

AMENAGEMENT

ENTRETIEN

Depuis 1995, nos équipes mettent leur professionnalisme et leur savoir-faire à votre disposition.

Bénéficiez d'un interlocuteur unique pour tous vos travaux d'aménagement et entretien de vos espaces extérieurs.



173 rue du Maréchal Foch - Lingolsheim

[www.espaces-paysagers.fr](http://www.espaces-paysagers.fr)

☎ 03 887 887 02



0  
3  
8  
8  
6  
7  
9  
1  
9  
0



[maisons-weitel.com](http://maisons-weitel.com)

## PROCHAINEMENT À MOLSHEIM Votre maison médicale



**KS promotion**

Une société de KS groupe



Plus d'infos  
en scannant ici



- 1 800 m<sup>2</sup> dédiés à la santé avec une diversité de praticiens
- Espaces modulables et parkings
- Livraison prévue 1<sup>er</sup> trimestre 2025

**Derniers lots disponibles !**  
Contactez-nous : 03 88 19 35 06